

ALLOCUTION DU REPRESENTANT DE MONSIEUR LE MINISTRE DU COMMERCE
A L' OCCASION DE L'OUVERTURE DE L'ATELIER SUR LE FINANCEMENT DE LA
COMMERCIALISATION DU CAFE ET DU CACAO AU CAMEROUN : ROLE DU
SYSTEME DE RECEPISSE D'ENTREPOSAGE ET DU CREDIT WARRANTAGE.-

Monsieur le Représentant du Préfet de l'Océan,

Monsieur le Représentant de l'Union Européenne,

Madame la Représentante de la CNUCED,

Monsieur le Directeur de L'Office National du Cacao et du Café,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux des sociétés,

Mesdames et Messieurs les experts,

Distingués Participants,

Mesdames et Messieurs,

Il m'échoit l'honneur, au nom de Monsieur le Ministre du Commerce empêché, de présider ce jour, ici à KRIBI, l'ouverture des travaux de l'atelier, conjointement organisé par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) et l'Office National du Cacao et du Café (ONCC) avec l'appui du Gouvernement camerounais, de l'Union Européenne et de ALL ACP Agricultural Commodities Programme sur le thème général « Financement de la commercialisation du café et du cacao au Cameroun : le rôle du système e récépissé d'entreposage et du crédit warrantage ».

Permettez-moi avant tout de souhaiter une chaleureuse et cordiale bienvenue et d'un agréable séjour en terre camerounaise à tous les experts et à tous les participants venus d'Afrique et d'ailleurs pour l'honneur et l'amitié qu'ils nous témoignent, en effectuant le déplacement de Kribi au Cameroun, pays des Lions Indomptables, de Manu DIBANGO, de Roger MILLA et de ETO'O Fils, véritable Afrique en miniature.

Je voudrais tout particulièrement redire au représentant de l'Union Européenne la gratitude du Gouvernement de la République, pour les renforcements des capacités dont les acteurs des filières cacao-café ont bénéficié, ces temps derniers, de la part du Programme Tous ACP pour les Produits Agricoles. Nous y voyons un témoignage vivant de l'engagement constant de nos partenaires aux côtés de l'Etat, dans la lutte pour la croissance et la réduction de la pauvreté en milieu rural.

Je m'en voudrais enfin de ne pas saluer la disponibilité désormais éprouvée des acteurs concernés de la filière. Mesdames et Messieurs, soyez remerciés de votre collaboration active à la dynamique de relance des filières.

Monsieur le Représentant du Préfet de l'Océan,

Mesdames et Messieurs,

La loi n°95/11 du 27 juillet 1995 portant organisation du commerce du cacao et du café a déclenché le désengagement de l'Etat de la commercialisation de ces produits de base.

Le 30 décembre 2004, le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA a promulgué une nouvelle loi sur l'organisation du commerce du

cacao et du café, qui consacre définitivement l'option de libéralisation des filières. Ce nouveau contexte comporte naturellement un certain nombre d'avantages et bien évidemment des contraintes, dont certaines nous semblent de premier ordre.

En effet, si les principaux acteurs de la filière que sont les acheteurs et les producteurs sont désormais les maîtres du jeu en matière de commercialisation, chacun recueillant les fruits de sa position et assumant subséquemment les responsabilités qui en découlent, tous partagent en revanche une difficulté commune, à savoir le financement de la commercialisation.

A cet égard, l'atelier qui s'ouvre ce jour à KRIBI sur le thème **«Le financement de la commercialisation du cacao et du café au Cameroun : le rôle du système de récépissé d'entreposage et du crédit warrantage »** offre aux acteurs de la filière une appréciable opportunité de revisiter l'un des modes de financement qui fait référence dans la commercialisation des produits de base agricoles.

Il s'agira pour les participants de se familiariser avec les modalités de ce système, à la lumière des présentations des experts et des expériences vécues dans d'autres pays, qui seront partagés par les différents intervenants et autres acteurs des filières cacao et café.

Au cours des travaux seront notamment abordés les thématiques sur :

- L'analyse conceptuelle du secteur café/cacao au Cameroun.
- Les contraintes majeures liées au financement de la filière café/cacao et en particulier, le financement de la commercialisation du café/cacao avec le point de vue des différents acteurs.

- L'optimisation de l'assainissement des filières à travers le renforcement des capacités des coopératives et l'établissement d'un nouveau modèle de gestion et de financement à la lumière de l'expérience tanzanienne ainsi que l'amélioration de l'accès au crédit des producteurs.
- Le développement du système d'entreposage/warrantage pour le financement de la filière café/cacao au Cameroun et notamment la régulation des activités d'entreposage.
- L'amélioration du financement de la commercialisation du café/ cacao, l'étape suivante.

Vaste et dense programme s'il en fût, Mesdames et Messieurs, auquel vous ne manquerez pas de donner un contenu concret au cours de votre rencontre que je souhaite participative pour tirer le meilleur de vos échanges afin d'aboutir à des résolutions et à des recommandations pratiques.

Car, en définitive, il s'agira pour vous de vous approprier le concept et ses articulations dans l'optique d'une proposition de texte adaptée, à soumettre aux autorités compétentes.

Pour sa part, en droite ligne de sa politique d'assainissement des opérations de commercialisation du cacao et du café, le Gouvernement reste déterminé à impulser toute initiative de nature à renforcer l'efficacité de la commercialisation pour une profitabilité partagée.

Vive la coopération internationale.

Vive les filières cacao et café.

Vive le Cameroun.

Je déclare ouvert, au nom de Monsieur le Ministre du Commerce, l'atelier sur « Le financement de la commercialisation du café et du cacao au Cameroun : le rôle du système d'entreposage et du crédit warrantage ».

Je vous remercie pour votre bienveillante attention. /.